



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DU GARD  
COMMUNE D'AIGUES MORTES  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le 29/04/2021

ID : 030-213000037-20210415-DCM202130-DE



Réf : DCM/2021-30/7.10/15-04

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	29

Date de la convocation : 09-04-2021

Notifiée aux élus le : 09-04-2021

Date de l'affichage : 09-04-2021

**OBJET :**

JEU DE PISTE CONNECTE - TARIF

**SÉANCE DU JEUDI 15 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le QUINZE AVRIL À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Arnaud FOUREL, Maire-Adjoint d'Aigues-Mortes.

**PRÉSENTS :** Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Josiane ROSIER, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Cédric BONATO, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN

**Absents ayant donné procuration :**

Pierre MAUMEJEAN à Arnaud FOUREL, Gilles TRAUULET à Michel LEBLANC, Michel AUSSANAIRE à Jean-Claude CAMPOS, Maryline POUGENC à Joachim RAMS

**Absent non-représenté :** Néant

**Secrétaire de séance :** Marielle NEPOTY

**Rapporteur : Josiane ROSIER DUFOND, Adjointe au Maire déléguée**

Il est rappelé au conseil municipal que l'Office de Tourisme a engagé plusieurs actions de promotion touristique via des jeux de découverte de la ville, afin d'adapter son action à l'évolution des attentes des visiteurs, et à leur comportement « connecté », qui ont été soumises à des demandes de financement au titre du programme LEADER.

Parmi elles, un nouveau jeu de piste combinant la découverte ludique et numérique de la Cité est en cours de création à destination exclusive des « familles » (parent(s)/enfant(s)).

Ce jeu de piste sera proposé sous la forme d'un parcours de découverte avec plan, sacoche, indices et énigmes à trouver via des bornes QR Codes connectées, dont l'issue donne lieu à une récompense par famille.

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver la mise en place et de fixer le montant de la participation à 7 euros par famille ;
- D'autoriser le Maire ou l'Adjointe déléguée à effectuer toutes démarches et signer tout document relatif à cette affaire.



**Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- Approuve la mise en place et de fixer le montant de la participation à 7 euros par famille ;
- Autorise le Maire ou l'Adjointe déléguée à effectuer toutes démarches et signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 29/04/2021

Le Président de séance,  
Arnaud FOUREL  
Maire-Adjoint faisant fonction

Pour le Maire par Délégation  
Le Directeur Général des Services,  
Christophe BARONI



**RESULTAT DU VOTE :**

Délibération 2021-30	Jeu de piste connecté - tarif	Pour :	<b>29</b>	Unanimité
		Contre :	<b>0</b>	Néant
		Abstention :	<b>0</b>	Néant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication